

# Office de Tourisme du Pays Roussillonnais



## Enfin être adhérent c'est :

- Communiquer sur son activité grâce aux supports mis à disposition
- Augmenter sa notoriété
- S'impliquer dans la vie locale
- Défendre des valeurs communes
- Promouvoir son territoire
- Donner une information fiable grâce aux outils mis à disposition
- Partager son expérience
- Renforcer l'action de son office de tourisme
- Faire valoir son engagement dans la qualité de l'accueil auprès de ses clients



## Faites le savoir !

- Organisez un espace de présentation de notre territoire en proposant la documentation de l'office de tourisme grâce aux présentoirs et poster fournis
- Un simple appel vous permet d'avoir de nouveaux guides
- Mettez le site web de l'office en lien avec le vôtre pour présenter le territoire à vos visiteurs
- Affichez votre adhésion grâce à l'étiquette de comptoir fournie

GUIDE DU

PARTENARIAT

ADHÉRENT 2011



OFFICE DE TOURISME DU PAYS ROUSSILLONNAIS

Place de l'Edit, 38150 Roussillon

Tél : 04 74 86 72 07

mail : [infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr](mailto:infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr)

site web : [infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr](http://infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr)



## Qui sommes-nous ?

- Association loi 1901, 150 adhérents
- Conseil d'administration de 27 membres : 1/3 élus, 1/3 professionnels du tourisme, 1/3 associations
- 22 communes couvertes
- Financement majoritaire : Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
- Un office à vocation patrimoniale hébergé dans la Maison de Pays et situé dans le site classé du château renaissance de Roussillon
- Vos interlocuteurs :  
Paul Fayolle, Président, 04 74 86 21 41  
Cyrille PY, directrice, 04 74 86 60 76  
Delphine Françoiseboeuf, conseillère en séjour, animatrice patrimoine  
Jean Martinez, conseiller en séjour, responsable informations

## Les missions de l'Office de tourisme

- Accueillir, informer les touristes et les habitants , valoriser les services de l'accueil et orienter en priorité vers nos adhérents
- Promouvoir l'offre touristique du Pays Roussillonnais : guide d'accueil, site internet, Sitra, Rhône Pluriel, relations de presse, achats publicitaires...
- Valoriser le patrimoine : visites guidées, accueil des groupes, animations patrimoniales ...
- Animer le réseau des acteurs du tourisme : groupe de travail , projets collectifs et actions de promotion...

## Vous avez la parole :

La participation des professionnels permet de couvrir 45 % du coût du guide-hors frais de personnel (3 mois de préparation). Il est donc important que vous soyez associé à son évolution :

**Avant la commande une rencontre individuelle est possible chez vous pour vous présenter le partenariat sur demande au 04 74 86 60 76.**

Les remarques des partenaires sont prises en compte dans la limite des possibilités techniques et des règles de présentation générales ; La maquette du guide est consultable sur demande à l'office.

## Le mode d'emploi :

### 1- La commande

- Choisir votre formule, rédiger ou actualiser votre texte
- Remplir le bulletin de participation qui vaut engagement
- Renseigner la fiche Sitra quel que soit la formule choisie en **donnant les informations valables pour la nouvelle saison**
- Joindre un chèque pour l'adhésion et un chèque séparé pour la formule choisie pour valider la commande
- Nous retourner le tout dans les délais impartis

### 2- Le bon à tirer

Vous recevez le bon à tirer de l'imprimeur pour valider vos informations. Etant donné les délais serrés en fin de maquettage, **Il est à nous renvoyer par retour de courrier.**

Il n'y a pas de second bon à tirer. L'office se réserve le droit de suggérer des modifications pour être au plus près des descriptifs factuels et pour la meilleure mise en valeur de l'établissement. Les modifications de dernière minute sont validées par téléphone.

### 3- L'encaissement et la facturation

Les chèques ne sont encaissés à l'impression des guides et la facturation est émise à ce moment là- sauf demande expresse d'une facture pro-format.

### 4- La livraison du guide

Le guide vous est livré, le réassort est possible sur simple appel.

## Vos formules :

### 1- PREALABLE A TOUT PARTENARIAT :

L'adhésion annuelle pour devenir membre de l'office de tourisme. Le statut de membre permet de voter les orientations de l'activité de l'office et de se présenter au conseil d'administration au moment de son renouvellement. En cas d'absence votre voix est donnée à la personne de votre choix par le pouvoir à nous retourner.

15 €

### 2- LE CHOIX DE VOTRE FORMULE

Il s'agit de votre degré d'implication dans le partenariat. Votre choix sera donc respecté pour tous les supports et réseaux gérés par l'office.

#### LA FORMULE DETAILLEE :

Elle permet de détailler votre établissement dans un encart type selon les catégories pré-définies. Pour la partie rédigée, le contenu doit rester informatif et factuel.

Elle permet d'avoir une fiche technique renseignée sur internet avec une photo d'accroche et un lien gratuit vers votre site.

**Nous demandons un lien réciproque pour plus d'interactivité.**

Si vous souhaitez davantage de photos, une nouvelle page web peut être créée à la demande, une prestation supplémentaire facturée une seule fois.

Restaurants, hôtels, campings..... 100 €

ou  
Chambres d'hôtes, gîtes ..... 63 €

#### Ou LA FORMULE SIMPLE :

Elle permet de référencer votre établissement à minima soit uniquement les coordonnées.

Elle permet d'avoir une fiche technique renseignée sur internet avec une photo d'accroche mais sans lien internet actif.

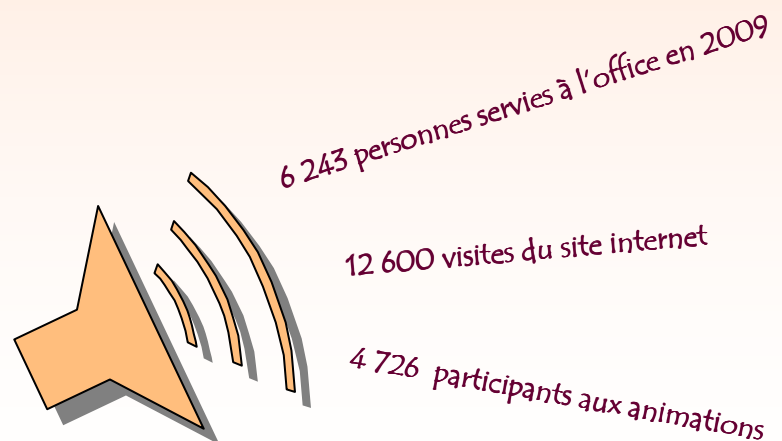
Pour toutes les catégories ..... 20 €

## Nos valeurs

- Pour la qualité de l'accueil : engagement dans la démarche de la marque Qualité Tourisme
- Pour la valorisation du patrimoine : diversification des approches et des publics par les animations, le développement des journées groupes et des ateliers scolaires
- Pour favoriser la mise en réseau des acteurs touristiques : actions promotionnelles (Ris, salon), Livrets découvertes..

## Nos supports de promotion :

- Le guide touristique du Pays Roussillonnais - 8000 exemplaires diffusés sur 5 départements et téléchargeable sur le site internet  
Une exigence de qualité : des photos professionnelles, des informations fiables, une mise en page soignée et sans publicité qui parasiterait la lecture, une diffusion ciblée garantie.
- Le site internet : actualisé tous les mois il a reçu 12 600 visites en 2009

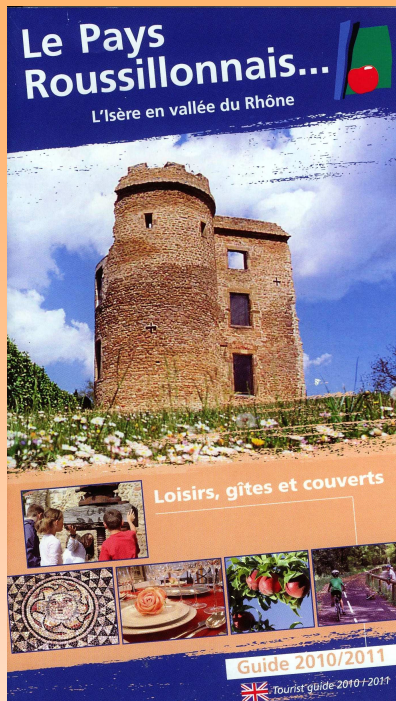


## En tant que partenaire vous bénéficiez de :

- La publication de votre offre touristique dans le guide du Pays Roussillonnais
- Une fiche sur le site internet de l'office avec localisation sur carte
- Votre intégration dans Sitra qui nourrit les sites web du CDT, du CRT et leurs applications i-phone
- Votre représentation dans les campagnes de communication de Rhône Pluriel : guide, carte et site web via Sitra
- Votre représentation dans les outils de l'office : borne interactive interne, panneau Ris à la sortie d'autoroute...

## Encore plus de services :

- La livraison du guide : deux tournées de terrain et envoi sur simple appel
- La réception des informations touristiques utiles à vos clientèles
- La recherche de disponibilité immédiate pour vos clients
- L'accès aux actions collectives
- La représentation de votre structure sur les animations locales vers la clientèle de proximité
- La consultation des restaurateurs pour l'accueil des groupes
- Le relais de votre information événementielle
- La visite conseil aux porteurs de projet
- La ligne directe réservée aux professionnels : 04 74 86 60 76



Des outils de qualité harmonisés et actualisés chaque année pour le guide et chaque mois pour le site web.

Le guide et le site web sont bilingues.

Coût global de fabrication du guide : 7 800 € hors frais de conception-diffusion par le personnel

